

## La «Grosse Cloche» (Notes sur le bourdon municipal de Bordeaux) (1336-1923)

Cardoso de Bethencourt

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Bethencourt Cardoso de. La «Grosse Cloche» (Notes sur le bourdon municipal de Bordeaux) (1336-1923). In: Revue historique de Bordeaux et du département de la Gironde, 18e année n°2, 1925. pp. 57-69;

doi : <https://doi.org/10.3406/rhbg.1925.2504>

[https://www.persee.fr/doc/rhbg\\_0242-6838\\_1925\\_num\\_18\\_2\\_2504](https://www.persee.fr/doc/rhbg_0242-6838_1925_num_18_2_2504)

---

Fichier pdf généré le 12/04/2023

# LA « GROSSE-CLOCHE »

## Notes sur le bourdon municipal de Bordeaux

(1336-1925)

---

Bordeaux est l'une des rares villes du Sud-Ouest, possédant encore une *cloche municipale laïque*. Dans la plupart des Communes françaises, des usages généralement très anciens, maintenus par la législation actuelle<sup>1</sup>, autorisent le Maire à employer les *cloches de l'église* pour les sonneries civiles : to-sin, fête nationale, etc...

Le beffroi de Bordeaux, — reste de l'ancien Hôtel de Ville, — se compose de deux tours jumelles, construites au XIII<sup>e</sup> siècle, mais plus ou moins restaurées à diverses époques. « Entre ces tours, s'ouvre un arceau laissant un passage public. Au-dessus, un second arceau, couronné par un crénelage et un comble, couvre la cloche<sup>2</sup> » dont nous allons parler. Le tout est dominé par les toits aigus des tours et par un clocheton central, surmonté d'un grand léopard doré, servant de girouette. La hauteur du monument est de 41 mètres, dont 9 pour la toiture<sup>3</sup>.

L'ensemble du beffroi est connu sous le nom de la « Grosse-Cloche ». Il figure, dès la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, dans les premières armoiries de Bordeaux<sup>4</sup>, et nous le retrouvons dans celles dont le type a été fixé par la Commission des Archives<sup>5</sup>, le 29 mai 1914. La cloche communale est restée, comme on l'écrivait au XVI<sup>e</sup> siècle<sup>6</sup>, « une des marques principales des armes de la Ville ».

1. Décret du 16 mars 1906, art. 51.

2. Pardiac, *Notice sur les cloches de Bordeaux*, p. 10.

3. Lamothe, *L'Hôtel de Ville de Bordeaux*, p. 15.

4. Meaudre de Lapouyade, *Les armoiries de Bordeaux* (Bx., 1913, 4<sup>o</sup>), p. 13 et pl. III.

5. *Ibid.*, Supplément, p. 63, et pl. en couleurs.

6. *Les Anciens Statuts de la ville et cité de Bourdeaux* (Bx., 1593, pet. 4<sup>o</sup>), page 56.

On trouvera, dans les dernières parties de cette étude, quelques renseignements sur ce qu'il est permis de nommer la vie communale et nationale de la Grosse-Cloche, depuis le pacifique couvre-feu de 1336 jusqu'aux sonneries joyeuses annonçant la victoire de 1918.

En dépit des transformations si nombreuses que les mœurs publiques ont subies depuis le jour où elle convoqua, pour la première fois les citoyens de Bordeaux, « la Grosse-Cloche garde aux yeux du peuple tout son prestige d'autrefois<sup>1</sup>. »

Abstraction faite des innombrables ouvrages qui ne la mentionnent qu'incidemment, cette cloche n'a pas une bibliographie aussi copieuse qu'on pourrait l'espérer. Parmi les auteurs qui lui ont consacré quelques pages en traitant de l'Hôtel de Ville, on doit citer, par ordre de dates : Bernardau<sup>2</sup>, Lamothe<sup>3</sup>, l'Abbé J.-B. Pardiac<sup>4</sup> et M. Maurice Ferrus<sup>5</sup>.

Comme monographies, je connais seulement quatre pièces, dont les trois premières sont de 1775 :

1° *Dissertation sur un plan présenté à Messieurs de l'Académie des Sciences, par le sieur Maeari, pour l'enlèvement de la nouvelle Cloche de l'Hôtel-de-Ville de Bordeaux, du poids de 15 à 16 milliers à quatre vingt pieds de hauteur, dans moins de trois heures de temps, les appareils faits.* — S.l.n.d., 4°, 4 pages<sup>6</sup>.

2° *Description de la cloche de l'Hotel-de-Ville de Bordeaux et de ses proportions.* — S.l.n.d., 4°, 3 pages<sup>7</sup>.

3° Lamontaigne, [*Notice sur la Grosse Cloche, fondue en 1775*], Ms. autographe, pet. 4°, 4 p. + 1 petite fiche<sup>8</sup>.

4° M[aurice] F[errus], *La Grosse-Cloche et le Voyage présidentiel*<sup>9</sup>.

Si la bibliographie de la cloche municipale n'est pas très riche,

1. Maurice Ferrus, *Sur les Fossés*, p. 46.
2. *Annales pratiques, littéraires et statistiques de Bordeaux* (Bx., 1803, 4°), pp. 226-227; — *Le Viographe Bordelais* (Bx., 1844, 8°).
3. *L'Hôtel de Ville de Bordeaux* (Paris, — mais imprimé à Bordeaux, — 1851, in-8° de 25 pp. et 1 f.)
4. *Notice sur les cloches de Bordeaux* (Paris, extrait du *Bulletin Monumental*, de M. de Caumont, 1858, 8°), pp. 249-252).
5. *Sur les Fossés* (Bx., 1913, in-12), pp. 41-47; — *La Porte de la Grosse-Cloche*, dans la *Petite Gironde*, 20 nov. 1924.
6. Collection des Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles lettres et Arts de Bordeaux, conservée à la Bibliothèque de la Ville, ms. 828, t. CII, n° 22.
7. *Ibid.*, t. CII, n° 21 B.
8. *Ibid.*, t. CII, n° 21 A.
9. *La Petite Gironde*, septembre 1913.

les documents originaux la concernant sont relativement nombreux, tant aux Archives Municipales<sup>1</sup> qu'à la Bibliothèque de la Ville.

## I

## LA « GRANDE-CLOCHE », DE 1336 A 1774.

## REFONTES DIVERSES.

La plus ancienne mention de la cloche communale<sup>2</sup> de Bordeaux est du 11 août 1336. Dès l'année 1341, au moins, on la sonnait pour convoquer la Jurade<sup>3</sup>, conseil comparable, jusqu'à un certain point, à ce qu'on nomme, actuellement, Conseil municipal. Comme il a été dit<sup>4</sup>, le bourdon figure dans le premier modèle des armoiries de la Ville, à la fin du xiv<sup>e</sup> siècle.

En 1407, les Jurats ordonnaient de payer les travaux exécutés par le charpentier Armand Guassias « pour réparer le mouton auquel est suspendue la cloche de la Ville, *per reparar la fusta ont lo senh de la Bila se susten*<sup>5</sup> ».

La cloche elle-même subit une réparation en 1420 : un mandat fut ordonnancé, le 6 novembre de cette année, en faveur de Frère Joseph, religieux carme, qui avait été chargé de l'examiner et de la remettre en état<sup>6</sup>.

Gabriel de Lurbe, clerc de la Ville (secrétaire-général) au xvi<sup>e</sup> siècle, a écrit que « la charpente de la Grande Cloche de l'Hostel de Ville fut renouvelée par le Vénitien charpentier en l'année 1570 » ; il ajoute, sans transition : « Cloche aussi renouvelée par un nommé Colon<sup>7</sup>. » D'autre part, il écrit, en relatant les faits de 1572 : « La grande cloche de la Maison de Ville, faite et refondue à neuf, fut bénite sous la libéralité de Madame de Gourgues<sup>8</sup> ». Je suppose

1. Je manquerais à tous mes devoirs si je n'exprimais pas ici ma vive reconnaissance envers le savant Archiviste municipal M. A. Ducaunnès-Duval, qui m'a donné de précieuses indications, comme on pourra le constater. Je dois aussi des remerciements et même des excuses à M. le Sous-archiviste R. de Careffe, dont j'ai mis si souvent à l'épreuve la constante obligeance.

2. *Livre des Coutumes* (Bx., 1890, 4<sup>o</sup>), p. 311.

3. *Ibid.*, p. 327.

4. Meaudre de Lapouyade, *loc. cit.*, p. 13. — La pierre sur laquelle ont été sculptées ces armoiries est au Musée Lapidaire.

5. *Registres de la Jurade. Délibérations de 1406 à 1409* (Bx., 1873, 4<sup>o</sup>), p. 170.

6. *Registres de la Jurade. Délibérations de 1414 à 1416 et de 1420 à 1422* (Bx., 1883, 4<sup>o</sup>), p. 464.

7. *Chronique Bourdelaise* (édition de Bx., 1618, 4<sup>o</sup>), 2<sup>e</sup> part., f. 48.

8. *Ibid.*, f. 49 v<sup>o</sup>.

qu'il s'agit ici d'une seule et même cloche. Le beffroi<sup>1</sup>, aurait été refait en 1570 et la cloche, refondue en 1572, baptisée en cette dernière année. Quant à l'expression : « Sous la libéralité de Madame de Gourgues », elle se rapporte seulement à la bénédiction, cérémonie coûteuse, et non à la fonte. Ce n'est là, je le reconnais, qu'une interprétation personnelle, pour ne pas dire : une impression.

L'art campanaire ne devait pas être brillant à Bordeaux, vers cette époque : en effet, même s'il n'y a eu qu'une cloche 1570-1572, il est certain qu'il en fallut bientôt une autre. On la fonda en juillet 1578; elle pesait 72 quintaux soit 3.500 kilogrammes<sup>2</sup> environ. Elle se cassa subitement le 23 mai 1675, jour de l'Ascension, à un moment où la Jurade se rendait en corps à l'église Saint-André<sup>3</sup>.

Descendue le 3 juillet suivant, la cloche fut refondue en septembre de la même année; elle pesait 100 quintaux ou 4.944 kilogrammes<sup>4</sup>. On a dit qu'elle contenait 50 pour 100 d'argent<sup>5</sup>, mais ce ne peut être qu'une légende. En tout cas, Tillet<sup>6</sup>, qui l'entendit souvent sonner, fait cette observation : « On a remarqué qu'il n'y a presque point de cloche dans le Royaume, dont le son soit plus doux ny plus harmonieux ».

Les Jurats avaient choisi pour parrain de cette cloche, le Maréchal d'Albret<sup>7</sup>, gouverneur de la province, et, pour marraine, Madame Daulède, femme du premier président au Parlement de Bordeaux. Ils écrivirent à cette dernière, le 25 février 1676, pour savoir si elle pourrait assister au baptême<sup>8</sup>.

Le 14 avril suivant, à 1 heure, la Jurade sortit en corps de la Maison commune et fit appeler le curé de Saint-Eloi; il fallait bénir immédiatement « la Grande cloche, qui estoit eslevée et

1. *Beffroi* est pris ici dans l'acception de *charpentes servant à soutenir la cloche, et à isoler des murs, qu'elle pourrait ébranler.*

2. Pour toutes les conversions de mesures, nous appliquons les données de M. J.-A. Brutaills, *Recherches sur l'équivalence des anciennes mesures de la Gironde* (Bx., 1912, 8°) — Le quintal bordelais valait 101 livres de 489 gr. 51 (pages 133 et 135).

3. Arch. Mun. Bordeaux, BB : *Registre de la Jurade, 1674-1675, f. 111*; — Tillet, *Chronique bordelaise* (Bx., 1703, 4°), 4<sup>e</sup> partie, p. 33. — Dorénavant, nous ne répèterons pas que les Registres de la Jurade sont conservés aux Archives Municipales.

4. Voir les deux notes précédentes.

5. Ferrus, *Sur les Fossés*, p. 44; — *La Grosse Cloche et le Voyage présidentiel.*

6. *Chronique bordelaise*, 4<sup>e</sup> part., p. 35.

7. César Phébus d'Albret, né en 1614, lieutenant-général en 1650, gouverneur de la Guyenne en 1670, mort à Bordeaux, le 3 septembre 1676.

8. *Registre de la Jurade, 1675-1676, f. 61.* La lettre y est insérée.

suspendue au milieu de la place entre la grande porte de l'église et celle de l'Hostel de Ville ». Le Curé vint, « avec son surpelis et l'estolle, assisté d'un clerc tonsuré avec un surpelis et une grande chandelle allumée ». Le registre<sup>1</sup>, auquel sont empruntés ces détails ajoute que le parrain et la marraine, dont les noms figuraient sur l'inscription campanaire, ne purent être présents, pas plus que l'Archevêque, « estant indisposés ».

De son côté, le Curé de Saint-Eloi rédigeait un acte<sup>2</sup>, constatant qu'il avait béni la nouvelle cloche, « environ les 3 heures après midy », en présence des Jurats, du Syndic et du Secrétaire de la ville. « Toutz lesditz sieurs, après la bénédiction, ont sonné ladite cloche de trois coups et ont crié, à haute voix, avec le peuple, qui estoit en grand nombre : Vive le Roy ! »

Le nouveau bourdon sonna, pour la première fois<sup>3</sup>, entre le 12 et le 23 mai 1676.

Moins de 40 ans après, en septembre 1713, la cloche se cassa, sans réparation possible<sup>4</sup>. Le 12 avril 1714, les Jurats chargèrent leur collègue Chauveton de faire le nécessaire pour exécuter ceci : « Refondre la cloche de l'Hôtel de Ville refaire le planché beffroi<sup>5</sup> et autres choses servant à la sonnerie de ladite cloche, qui se trouvent gastés et insufizans, à présent, par les nouvelles dispositions qu'on juge à propos pour la sonner avec plus de facilité; [et faire faire] un grillage à mettre, tant du costé des Fossés de Ville que du costé de la rue Saint-James<sup>6</sup>. »

Notons la pose du « grillage » ; il s'agit de la balustrade ou garde-fou en ferronnerie, fermant la plate-forme de l'arceau sous lequel est suspendu le bourdon.

La Jurade avait décidé, le 14 janvier 1714, que des avis d'adjudication seraient distribués à Bordeaux et à Bayonne, « pour tous ceux qui voudront entreprendre de fondre et refaire la cloche de l'Hôtel de Ville, qui se trouve hors d'état de pouvoir servir<sup>7</sup> ».

1. *Registre de la Jurade*, 1675-1676, f. 68.

2. Arch. Mun. de Bordeaux, reg. GG. 267 : *Mariages et décès de Saint-Eloi*, 1675-1678, n° 210, du 14 avril 1676.

3. *Registre de la Jurade*, 1675-1676, ff. 77 v° et 82.

4. *Registre de la Jurade*, 1714-1715, f. 144 v°, séance du 11 février 1715.

5. Il s'agit du plancher de la plate-forme, et de la charpente dite *beffroi*. Dans toutes les citations, les graphies du texte sont rigoureusement reproduites.

6. *Registre de la Jurade*, 1714-1715, ff. 13 v° et 14.

7. *Registre de la Jurade*, 1713-1714, f. 164.

Six jours après, un sergent de la Ville, accompagné d'un trompette, s'arrêtait aux divers « cantons et carrefours » de Bordeaux et lisait à haute voix « l'ordonnance » suivante<sup>1</sup> :

De par Messieurs les Maire, Sousmair et Jurats, Gouverneurs de Bordeaux, Juges criminels et de police. — Il est fait sçavoir à tous ceux qu'il appartiendra, Que la Cloche de l'Hotel de Ville est à fondre et à faire; et que les moins dites de ceux qui en voudront entreprendre l'ouvrage, seront reçus, en par eux fournissant bonne et suffisante Caution; et qu'il sera procédé à en recevoir les offres, à commencer le sixième du mois de Février prochain; et que la délivrance s'en fera à celui qui fera la condition de la Ville la meilleure. Fait à Bordeaux dans la Chambre du Conseil de l'Hotel de Ville, le 5 du mois de janvier 1714. Signé, Duboscq, Secrétaire de la Ville.

L'adjudicataire fut un maître fondeur de Bayonne, nommé Ducrabon; ses offres, acceptées le 14 mars 1714, comme plus avantageuses que celles de plusieurs compétiteurs, firent l'objet d'un contrat passé à Bordeaux, le 26 du même mois, par devant le notaire Rambaut, entre la Ville et le fondeur. L'ancienne cloche pesait 100 quintaux (4.944 kilogrammes); on y ajouta 16 quintaux, mais le poids du nouveau bourdon ne dépassa pas 107 ou 108 quintaux soit 5.289 ou 5.339 kilogrammes environ, à cause de divers accidents de la fonte, que l'on dut recommencer à plusieurs reprises<sup>2</sup>.

Le baptême de cette cloche fut très solennel: on en possède une relation<sup>3</sup>, à laquelle sont empruntés les renseignements suivants: Le 11 février 1715, six paires de bœufs transportèrent la cloche dans une grande salle décorée de tapisseries et brillamment illuminée, car on avait eu soin d'en masquer toutes les ouvertures, pour que la lumière du soleil n'éclipsât pas celle des « chandelles ». Le Maréchal<sup>4</sup>, qui avait accepté d'être parrain, désigna comme marraine la Comtesse de Launay de Courson, femme de l'Intendant de Guyenne. Escorté de ses gardes, il la conduisit dans son carrosse

1. Arch. Mun. Bordeaux, carton DD. 18 à 22, chemise DD. 21 : Cloches; placard imprimé, s. l. n. d., de mm. 391 × 242, avec note manuscrite constatant la publication.

2. *Registre de la Jurade*, 1714-1715, ff. 114 v° 145. — Lamontaigne, *Notice sur la cloche de 1775*, f. 1 v°, dit que celle de 1714 pesait 105 quintaux.

3. *Registre de la Jurade*, 1714-1715, ff. 146-148.

4. Nicolas-Auguste de la Baume, marquis de Montrevel, né en 1636, mort en 1716, maréchal de France en 1703, gouverneur de Guyenne.

de gala. La cloche avait été suspendue à une hauteur de 4 pieds (1 m. 29), couverte de « deux chemises, l'une de baptiste et l'autre, d'une très belle moire d'argent que Madame de Courson avait pris soin de faire faire ». L'Archevêque de Bordeaux procéda à la bénédiction. Il y eut ensuite un repas offert par les Jurats aux personnages qui avaient assisté à la cérémonie, « diné composé de tous les meilleurs mets de la saison, ... servi avec tout le gout et toute la propreté qu'on peut désirer... Après quoy, chacun se retira, fort satisfait des honnetetés qu'un chacun avoit resseu desdits seigneurs [Jurats]. »

Un incendie s'étant déclaré rue Permentade, dans la nuit du 14 au 15 mars 1774, on sonna le tocsin, mais la cloche se fêla. La Jurade nomma une commission pour examiner le bourdon; elle était composée de « Bonfin, ingénieur de la Ville; Laroque<sup>1</sup>, mathématicien; le S[ieur] Cadéot, artiste; Pierre Audebert, Jean Poulange<sup>2</sup>, Jacques Turmeau fils, maîtres fondeurs de cloche[s] de la présente ville ». La fêlure était considérable: 2 pieds 3 pouces soit 0 m. 72 environ. « Le son et l'harmonie [étaient] perdus ». La majeure partie se prononça en faveur d'une tentative de réparation. Cadéot proposa de couler du métal dans la fêlure. Il garantit, en cas de réussite, que l'on obtiendrait le son ancien ou même un son meilleur<sup>3</sup>. On le laissa faire. Le 2 juin, on procéda à la vérification de la soudure, mais la partie rapportée sauta. Les nouveaux essais de Cadéot ne furent pas plus heureux; il dut abandonner la tâche, deux mois après<sup>4</sup> ».

Le 24 septembre 1714, jour de l'installation des nouveaux Jurats, la sonnerie réglementaire ne se fit pas entendre, car la cloche avait été envoyée à la fonte.

1. Il s'agit de Paul Larroque, né à Tonneins, mort à Bordeaux en 1792. Il était jaugeur de navires, mais il se fit connaître surtout comme astronome et mathématicien. Il a composé, paraît-il, un « *Mémoire sur la fonte des cloches* ». Voir, à son sujet, la *Statistique générale du département de la Gironde*, t. III (Bx., 1889, 8°), p. 382.

2. Sur les Poulange ou Ampoulange, fondeurs de cloches à Bordeaux, voir Joseph Berthelé, *Enquêtes campanaires* (Montpellier, 1903, 8°), pp. 377-383.

3. Arch. Mun. Bordeaux, carton DD. 18 à 22, chemise DD. 21 : Cloches; *Verbal pour la Grande Cloche*, 16 mars 1774, où il est constaté, comme on voit, que la fêlure se produisit dans la nuit du 14 au 15 mars. C'est donc à tort que les dates du 14 février et du 10 mars sont données, la première, par Bernadau, *Annales*, p. 226, et par L. Lamothe, *L'Hôtel-de-Ville de Bordeaux*, p. 15, et la seconde par Lamontaigne, *Notice sur la cloche de 1775*, f. 1.

4. Lamontaigne, *loco cit.*, f. 1.

## II

## LA CLOCHE ACTUELLE, FONDUE EN 1775.

Turmeau père et ses fils furent chargés de refondre la cloche de 1714; ils établirent l'atelier et la fosse dans un terrain primitivement destiné à la chapelle de la Maison de Force<sup>1</sup>.

C'étaient des gens expérimentés : ils avaient déjà fait leurs preuves à Bordeaux, livrant des cloches aux églises suivantes<sup>2</sup> : Dominicains, aujourd'hui Notre-Dame, cloche coulée en 1767; Carmes, actuellement Saint-Louis, deux cloches, l'une en 1769 et l'autre en 1770; Saint-Michel, une en 1771; Saint-Pierre, une en 1772.

Jacques Turmeau, soit dit en passant, compta, parmi ses petits-fils, un musicien des plus célèbres : Jacques-Pierre-Joseph Rode (1774-1830), fils de P.-J. Rode et de Suzanne Turmeau<sup>3</sup>.

La Grosse-Cloche de 1775 fut coulée le 26 juin, à 7 heures du matin, en 3 minutes selon les uns<sup>4</sup>, en 2 minutes seulement d'après les autres<sup>5</sup>.

Mme Duplessy rapporte<sup>6</sup> que l'alliage comprenait « pour 4 mille francs d'argent », mais on manque d'informations techniques à cet égard; celle-ci est contraire à la formule usuelle : cuivre et étain pur.

Le bourdon de 1775 pèse 15 milliers 4 ou 5 quintaux, soit 7.538 ou 7.587 kilogrammes. On trouvera en bas de page<sup>7</sup>, les variantes

1. Lamontaigne, *Notice sur la Grosse-cloche de 1775*, f. 1. — L'emplacement de l'atelier correspond à l'ancienne caserne Saint-Raphaël, d'après Bernadau, *Viographe*, p. 250; il était, par conséquent, situé en face de l'église Sainte-Eulalie.

2. Pardiac, *Notice sur les cloches de Bordeaux*, p. 12, 18 et 19.

3. Communication de M. Ducaunès-Duval.

4. Lamontaigne, *loco cit.* f. 1 v°.

5. *Lettre de Mme Chazot-Duplessy à sa fille*, Bordeaux, 27 juin 1775. — Né vers 1702, morte à Bordeaux, le 13 novembre 1782, Jeanne-Marie-Françoise Chazot, femme de Claude Duplessy-Michel, Conseiller au Parlement, avait un salon littéraire sur lequel on a tous les renseignements utiles dans l'ouvrage de M. A. Grellet-Dumazeau, *La Société bordelaise sous Louis XV et le salon de Mme Duplessy* (Bx., 1897, 8°). Sa correspondance, que l'on retrouvera mentionnée ultérieurement, est conservée à la Bibliothèque de la Ville de Bordeaux, ms. 1201. Elle m'a été obligeamment signalée par M. le professeur Paul Courteault.

6. *Lettre à sa fille*, 21 juillet 1775. Les graphies de Mme Duplessy sont respectées.

7. Macari, *Mémoire pour l'enlèvement de la nouvelle cloche*, donne 15 à 16 milliers = 7.342 ou 7.832 kil.; — Lamontaigne, *Notice*, f. 1 verso, 160 quintaux =

fournies par divers auteurs. Le poids adopté, ici, provient d'un imprimé presque officiel<sup>1</sup>.

Les dimensions d'une cloche doivent, comme on le sait, s'établir d'après certaines proportions, consacrées par l'expérience. La Grosse-Cloche est, à cet égard, un bon modèle. Ayant tout lieu de croire exacts les chiffres de la *Description*<sup>2</sup> déjà citée, on aura : Diamètre<sup>3</sup> à la patte ou extrémité la plus mince de l'ouverture : 7 pieds 1 pouce 8 lignes = 2 m. 318; — diamètre au cerveau, soit demi-diamètre de la patte = 1 m. 159; — hauteur, depuis le plan circonscrit par la patte jusqu'au cerveau, non compris les anses, qui le surmontent : 6 pieds = 1 m. 949; — épaisseur à la batterie ou partie la plus épaisse : 6 pouces 1 ligne et demie = 0 m. 165.

Le battant doit avoir normalement un poids égal au 20<sup>e</sup> de celui de la cloche, soit, en l'espèce 377 ou 379 kilogrammes. Nous sommes loin des rapotages de Mme Duplessy<sup>4</sup>, qui parlait de 300 quintaux, équivalant à 148 kilogrammes environ.

Le ton est si-ré-sol ou, comme on disait en 1775 : gé-ré-sol<sup>5</sup>.

La *Description*, publiée en 1775, dont on connaît à peine deux ou trois exemplaires et que l'on doit citer à cause de son caractère officieux, donne les renseignements suivants sur l'ornementation de la cloche :

« C'est aux anses<sup>6</sup> que l'Artiste s'est distingué; il les a ornées d'un masque qui est soutenu par une corde, et au bas du masque pend une

7.930 kil.; — Bernadau, *Annales*, p. 226, dit 155 quintaux = 7.663 kil.; — le même, *Viographe*, p. 250 a 78 quintaux métriques = 7.800; — L. Lamoignon, *L'Hôtel-de-Ville de Br.*, p. 15, parle de 155 quintaux = 7.663 kil.; — Parthe, *Notice sur les cloches de Br.*, p. 11, ramène le poids à 3.900 kil., ce qui est une erreur manifeste; — M. Ferrus, *Sur les Fossés*, p. 11, donne 7.800 kil., et, dans son article sur la *Grosse-Cloche et le Voyage présidentiel*, 7.750 kil. — Il y a lieu de rappeler qu'il ne s'agit plus, en 1774, de quintaux bordelais, mais de quintaux français de 100 livres.

1. *Description de la cloche de l'Hôtel de-Ville et de ses dimensions* (1775), p. 2. Le texte porte : « environ quinze mille quatre ou cinq quintaux », ce qui donnerait le nombre formidable de 15.004 ou 15.005 quintaux; il faut corriger mille en milliers.

2. *Description* (1775), p. 3. — Bernadau, *Viographe*, p. 250, donne : 2 m. de hauteur; 24 centimètres d'épaisseur à la batterie; 2 m. 04 de diamètre dans le bas.

3. Le calcul du diamètre par réduction des mesures anciennes donne 2 m. 1899; il serait de 2 m. 34 d'après les mesures prises sur place dans une visite que l'auteur a faite à la Grosse Cloche le 10 octobre 1925, avec MM. Ducaumès-Duval, archiviste municipal, et Lem, géomètre de la Ville.

4. *Lettre à sa fille*, 6 septembre 1775.

5. *Description* (1775), p. 3.

6. Les anses, placées à la partie supérieure ou cerveau de la cloche, servent à la suspendre.

guirlande; ornemens d'autant plus surprenans, qu'ils causent l'admiration des connoisseurs, et même des plus grands Artistes; on n'apperçoit pas avec moins de surprise quatre petites Rapietes; les deux premières sont placées sur le cerveau de la cloche, et les autres sur la pince<sup>1</sup>.... Si Messieurs les Magistrats ont permis au sieur Turmeau de mettre son nom sur le monument de son habileté, c'est moins pour se conformer à l'usage, que pour récompenser ses talens. Voici donc ce qu'on lit au bas de la cloche. *Cette cloche a été faite par Jean Jacques Turmeau fils aîné, et aidé de Jean Turmeau son frère sous la conduite de Jacques Turmeau père, Fondateur de la Ville, le 26 juin 1775. [Elle est.] ornée des Armes du roi, de la Ville, de M. le Maréchal Duc de Richelieu, de Mme la Duchesse D'Aiguillon, et de M. le Maréchal Duc de Mouchy<sup>2</sup>.*

Les *rapietes*, dont il est question, sont intéressantes; ce sont des lézards, ornementation campanaire digne d'attention<sup>3</sup>, que Turmeau avait déjà utilisée en 1769 pour la cloche des Carmes, aujourd'hui Saint-Louis<sup>4</sup>.

Nous aurons lieu de parler de l'inscription latine qui se trouve sur le bourdon de 1775. En ce qui concerne l'inscription française elle est reproduite exactement par Bernadau<sup>5</sup>, par M. Ferrus<sup>6</sup> et par d'autres auteurs, mais L. Lamothe<sup>7</sup> s'est trompé sur le jour de la fonte.

Au mois d'octobre 1774, le 25, les Jurats demandèrent au Maréchal-Duc de Richelieu de vouloir bien être le parrain de la nouvelle cloche communale<sup>8</sup>. Il désigna, pour marraine, la Duchesse d'Aiguillon, à qui ces magistrats adressèrent leurs félicitations, par lettre du 19 novembre 1774. Enfin le 1<sup>er</sup> juillet suivant ils écrivaient au futur parrain : « La grosse cloche de l'Hôtel-de-ville a été fondue et elle a réussi éminemment. On est occupé de la sortir

<sup>1</sup> 1. La *pince* ou *panse* est la partie de la cloche sur laquelle frappe le battant, près de l'ouverture.

<sup>2</sup> 2. C'est donc à tort que la *Statistique de la Gironde*, par Férét, t. III, p. 613, prétend que le nom du général Baron Marc-Antoine de Verteuil (1718-1803) est « inscrit sur le bourdon de l'Hôtel de Ville ».

<sup>3</sup> 3. Berthelé, *Enquêtes campanaires*, p. 293. Il s'agit d'une cloche de 1772, d'origine inconnue, que l'on croit italienne (p. 323) et qui pourrait bien être bordelaise. Elle se trouve à Charly-sur-Marne.

<sup>4</sup> 4. Pardiac, *Notice sur les cloches de Bordeaux*, p. 12.

<sup>5</sup> 5. *Annales de Bordeaux*, p. 226.

<sup>6</sup> 6. *Sur les Fossés*, p. 45.

<sup>7</sup> 7. *L'Hôtel-de-Ville de Bordeaux*, p. 15.

<sup>8</sup> 8. Toutes les lettres citées dans ce paragraphe sont conservées dans la série B B des Archives Municipales : *Lettres des Jurats*: 1773-1776, ff. 53 v<sup>o</sup>., 58, 100, 100 v<sup>o</sup> et 104 v<sup>o</sup>.

de la fosse et on va se mettre à même de la transporter à l'Hôtel-de-ville. » Le Maréchal, retenu hors de Bordeaux, se fit substituer par M. de Verteuil, premier jurat. La Duchesse d'Aiguillon, à qui l'on fut obligé d'écrire de nouveau, le 7 août 1775, fut remplacée par la femme d'un jurat.

A défaut d'une relation officielle dont on ne possède plus que les dernières lignes<sup>1</sup>, voici la narration du baptême par un témoin oculaire, dont les graphies plus ou moins fantaisistes seront, comme précédemment, scrupuleusement reproduites :

« La cloche de l'Hostel de Ville », écrit Mme Duplessy<sup>2</sup>, « fut baptisée vendredy [1<sup>er</sup> septembre 1775]... Les Parrains et mareines étoient M<sup>r</sup> de Vertueil, pour M. le Mareschal de Richelieu, et Mme Duval, femme du jurat, pour Mad. la Duchesse d'Aiguillon; elle a été nommée, Armande Louise : il y avoit eu conteste entre M<sup>rs</sup> les Curez de S<sup>te</sup>-Eulalie et de S<sup>t</sup>-Eloi, pour la paroisse ou elle devoit estre baptisée; le p[remi]er pretendoit que c'estoit un enfant né dans sa paroisse, le second, qu'il devoit demeurer dans la sienne, et chacun vouloit la baptiser (et non pas pour la gloire). On les a mis d'accort car on a décidé, que ce seroit un chanoine de S<sup>t</sup>-André et, en consequence, M. Boudin a fait la cérémonie et un beau discours, qui contenait l'eloge du Mareschal perein. L'abbé Gauder étoit chargé de faire tous les frais, ~~et au mieux; en conséquence, les confitures~~ et les dragées ont été fort abondantes; mais la chemise est d'une baptiste assez comune; la robe, d'une étoffe de soie fond blanc, à fleurs brochée d'or, d'argent et de soie; il y en a 42 aulnes<sup>3</sup>;... les deux bouds étoient garnis d'une petite crespine d'arceant, que l'on dit qui n'est pas neufve;... les jurats se sont saisis de la robe, comme leur appartenant, et ont dit qu'ils en feront present aux Enfants trouvez ».

Le dédain avec lequel Mme Chazot-Duplessy parle du *trousseau* de la cloche est curieux. Les Jurats s'en occupèrent, comme elle le dit : en effet, « les chemises de la cloche, qui devoient revenir à MM. du Corps de Ville, furent données à l'Hôpital des Enfants trouvés pour des ornemens de la chapelle<sup>4</sup> ».

Le 3 septembre 1775, le bourdon fut transporté de Sainte-Eulalie à la porte Saint-Eloi, aujourd'hui : la Grosse-Cloche. Il fut

1. *Registre de la Jurade*, 1775-1777, f. 104. Le baptême est indiqué comme ayant eu lieu le 2.

2. *Lettre à sa fille*, 4 septembre 1775.

3. Les 42 aunes = 49 m. 91.

4. *Registre de la Jurade*, 1775-1777, f. 104.

placé sur un traîneau, tiré par 14 paires de bœufs, et le transport dura « moins de deux heures », sans incident<sup>1</sup>. A cette version officielle, on doit opposer quelques observations faites par des témoins. Les dispositions prises par le mathématicien Larroque faillirent occasionner, paraît-il, un désastre, dès la mise en marche; s'il n'y eut pas d'accident, cela aurait été dû aux bouviers et aux marins qui accompagnaient le traîneau<sup>2</sup>. D'autre part, le transport dura de 9 heures du matin à 1 heure de l'après-midi, au milieu d'une foule énorme<sup>3</sup>.

Le montage de la cloche passionna les techniciens bordelais. L'Académie Royale des Sciences de Bordeaux reçut plusieurs communications à ce sujet. Écartons, tout d'abord, celle du sieur Mangon; il ne fournit aucune démonstration de son système, mais le début de sa lettre au secrétaire de l'Académie<sup>4</sup>, mérite d'être cité :

Monsieur. — Je me suis fait l'honneur de vous faire part de la découverte que j'ai fait[e] de la manière de construire un mouvement perpétuel... J'ai cru bien faire de suppléer, s'il étoit possible, à cette vague affirmative par quelque[s] faits réels et qui puissent donner une idée de mon génie mécanique et de mon industrie dans ce genre; j'en ai cherché des occasions; il s'en présente une, pour ainsi dire, d'elle-même. [C'est le montage de la Grosse-Cloche. Je puis], dans trois jours, avec trois hommes, la monter sans interruption, pour 100 livres, au plus ».

Avec les sieurs Macari (ou Macary), de Bordeaux, la chose devient sérieuse. Antoine Macary, le père, se qualifiait : « mécanicien privilégié de Roy et des Etats de Hollande »; il avait déjà inventé un nouveau moulin à eau, en collaboration avec son fils Michel Macary<sup>5</sup> ».

Celui-ci parut seul dans la polémique de 1775. Le 5 mars, il présentait son projet avec deux planches<sup>6</sup>. L'Académie chargea

1. *Registre de la Jurade*, 1775-1777, f. 104. — Lamontaigne, *Notice* (1775) f. 1 v<sup>o</sup>, dit à tort que le transport eut lieu le 2.

2. Arch. Mun. Bordeaux, carton DD. 18 à 22, chemise DD. 21, dossier : Cloches; pièce manuscrite intitulée : *Observation. Mémoire pour l'avenir*. 1775.

3. Lamontaigne, *loco cit.*, f. 1 v<sup>o</sup>.

4. Bibliothèque de la Ville de Bordeaux, ms. 828 : *Collection des Mémoires de l'Académie des Sciences de Bordeaux*, t. XXI, n<sup>o</sup> 46 : *Lettre du 6 mars 1775*.

5. Bibl. Mun. Bordeaux, ms. 828, t. CII, n<sup>o</sup> 20.

6. *Ibid.*, t. XIV, n<sup>o</sup> 6 A : *Plan et coupe de la machine projetée par la s[ieur] Macary, propre pour enlever la nouvelle cloche de l'Hôtel de ville de Bord[eau]x*.

MM. Thésis<sup>1</sup> et Larroque<sup>2</sup> de l'examiner. L'un des rapporteurs eût dû se récuser : en effet, Larroque avait lui aussi son projet. Thésis déposa deux rapports, le 19 et le 26 mars, respectivement ; l'un et l'autre étaient très sévères à l'égard de Macary fils<sup>3</sup>. Quant à Larroque, il fut d'une violence extrême : « Il ne faut pas avoir dit-il<sup>4</sup>, une grande connaissance des principes de mécanique, ni une longue pratique dans l'art d'élever de gros fardeaux, pour s'assurer, à la première vue, de l'insuffisance de la machine du S<sup>r</sup> M[acary] ».

Celui-ci ne se tint pas pour vaincu : il fit imprimer un mémoire pour défendre son projet ; en voici le début :

« Les plans les plus parfaits, laissant quelques idées confuses, jettent le spectateur dans une décision<sup>5</sup> injuste. Le sieur Macari, auteur d'un nouveau projet, versé depuis son enfance dans le mécanisme, sans avoir besoin que la théorie embellisse ses discours, et prête à sa pratique la facilité d'éclaircir ses idées pour discourir en orateur comme Cicéron, ou en artiste, comme L\*\*\*, croit n'avoir pas besoin que le clinquant de l'élocution, ou de termes empruntés, embellisse la simplicité de ce discours<sup>6</sup> ».

On devine bien que L\*\*\* n'est autre que Larroque.

Il serait inopportun d'exposer, dans cette étude purement historique, le projet Macari. Il suffit de dire qu'il a pour caractéristique de prendre son point d'appui non sur le sol de la rue, mais sur la plate-forme qui porte la charpente ou beffroi, ou, si l'on préfère, d'attirer d'en haut l'objet reposant sur le terrain. Les moyens proposés par Macari furent jugés suffisants par l'Académie des Sciences de Paris<sup>7</sup>, le 15 mai 1775.

(à suivre).

CARDOZO DE BETHENCOURT.

1. Jean-François Thésis, professeur au Collège de Guyenne en 1737. académicien depuis 1735. (Féret, *Statistique de la Gironde*, t. III, p. 597).

2. Voir ci-dessus, page 63, note 1.

3. Bibl. Mun. Bordeaux, ms. 828, t. XXII, n° 14 : *Examen d'une machine que l'on croit propre à élever et à mettre en place la nouvelle cloche de la Maison de ville*; — n° 15 : *Examen des inconvéniens qui peuvent arriver dans l'usage de la chèvre dont on prétend se servir pour élever la nouvelle cloche de la Maison de Ville*.

4. *Ibid.*, t. XIV, n° 7 : *Rapport fait à l'Académie, par M. Larroque, le 26 mars 1775, d'une machine imaginée et présentée à cette compagnie par le S<sup>r</sup> Macary pour élever et mettre en place la nouvelle cloche de l'Hôtel de Ville*.

5. Peut-être faut-il lire : *indécision*.

6. Bibl. Mun. Bordeaux, ms. 828, t. CII, n° 22. — Pour le titre de cette pièce, voir ci-dessus, p.

7. *Ibid.*, ms. 828, t. XXV, n° 9 : *Extrait des Registres de l'Académie Royale des Sciences de Paris*. (Copie).